

Ma propre plage

Bilan de santé

Comment utiliser cette fiche :

- Utiliser la fiche d'aide 4 pour voir des illustrations des signes d'érosion et des plantes envahissantes. Utiliser la également pour interpréter vos résultats.



Informations sur le site de nettoyage

Nom du site : _____

Emplacement du site : _____

Nom de l'organisateur et organisme : _____

Coordonnées de l'organisateur : _____

Date du nettoyage (jj/mm/aaaa) : _____ Distance nettoyée : _____ km



Problématiques pouvant affecter votre site

1- De quoi est constituée la bande riveraine ?

La bande riveraine est une ceinture mesurant plusieurs mètres située en bordure d'un cours d'eau. Des arbres, des buissons et des plantes herbacées devraient y pousser en denses bosquets. Une bande riveraine naturelle empêche l'érosion de la berge, diminue l'apport en minéraux et polluants au cours d'eau et constitue un lieu de transition entre les milieux terrestres et aquatiques.

Cochez les éléments constituant votre bande riveraine (vous pouvez cocher plus d'une case)

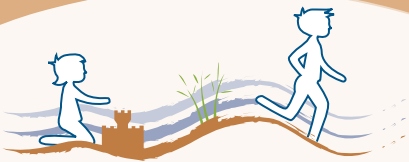
	0-15 m de la berge	15-30 m de la berge
Asphalte ou béton		
Sol nu		
Surface gazonnée		
Plantes herbacées laissant apercevoir le sol		
Plantes herbacées denses		
Arbres et buissons		
Autres (précisez)		

2- La berge a-t-elle été modifiée ?

La modification d'une berge vise en général à lutter contre l'érosion ou à procurer des infrastructures récréatives. De nombreuses techniques de stabilisation des berges existent. Certaines, tel l'enrochement revégétalisé, simulent un habitat naturel plus efficacement que d'autres.

Cochez les éléments présents à votre site (vous pouvez cocher plus d'une case)

	Oui	Non
Muret de protection en béton		
Enrochement		
Enrochement recouvert de végétation		
Quai ou d'une descente de bateau		
Autres (précisez)		



Ma propre plage

Bilan de santé

3- La berge présente-elle des signes d'érosion ? (Voir fiche accompagnatrice)

Plusieurs signes permettent de détecter une berge érodée. L'érosion des berges est un phénomène important à surveiller puisqu'il peut causer la perte d'habitats aquatiques et de frayères, diminuer la biodiversité et causer des problèmes de sécurité publique.

Cochez les signes d'érosion qui semblent présents (vous pouvez cocher plus d'une case)

	Oui	Non
Sol à nu sur la berge		
Berges verticales où l'on peut voir le sol		
Dénudement des racines des arbres		
Arbres inclinés vers le cours d'eau		
Arbres portant des cicatrices horizontales sur l'écorce (les cicatrices sont toutes situées à la même hauteur et font face au cours d'eau)		
Présence d'obstacles dans l'eau (e.g. roche, arbres tombés) et accumulation de sédiments et de débris en amont de l'obstacle		

4- Quelle est l'occurrence des plantes envahissantes ? (Voir fiche accompagnatrice)

Les plantes envahissantes sont des plantes qui ont été introduites dans un nouvel écosystème, intentionnellement ou non, par l'homme. Elles sont compétitives et tendent à dominer l'écosystème où elles se retrouvent, diminuant ainsi la biodiversité. Les éliminer d'un site est difficile si elles sont bien enracinées dans leur milieu. C'est pourquoi il est important de les détecter tôt, lorsqu'il est encore temps de s'en débarrasser.

Cochez l'estimation que vous faites du nombre d'individus pour chaque espèce

	+ de 100 plants	- de 100 plants	Aucun
Butome à ombelle			
Châtaigne d'eau ***			
Hydrocharides grenouillette			
Myriophylle à épis			
Phalaris roseaux			
Phragmite			
Renouée japonaise ***			
Salicaire pourpre			

*** La châtaigne d'eau et la renouée japonaise sont deux espèces très néfastes qui devraient être éradiquées le plus tôt possible. S.V.P., avertissez un organisme de conservation de votre région si vous rencontrez ces espèces.

Visitez le www.mapropreplage.net/education
pour en apprendre plus sur ces problématiques.



Comité ZIP Ville-Marie
1751 rue Richardson, bureau 6503
H3k 1G6, Montréal
info@zipvillemarie.org

Merci de votre participation ! N'oubliez pas de
nous transférer vos données.